

LA DÉFENSE  
DES DROITS  
DE L'HOMME

# **Asia Bibi, l'insolente**

Pierre-Olivier Servaud-Frange

École des avocats de Bordeaux



Asia Bibi vit depuis toujours dans le même hameau sans eau, sans gaz, sans électricité, de la campagne du Pendjab, au Pakistan. Un endroit où seul le passage occasionnel du marchand de fruits fait irruption dans la torpeur des jours. Asia et sa famille sont les seuls chrétiens du village et doivent subir les brimades prosélytiques de leurs voisins qui les exhortent continuellement à se convertir à l'islam. Car c'est là, la première erreur d'Asia : elle n'a pas choisi le dieu adéquat.

Ce matin de 2009, comme tous les autres matins, elle s'affaire dans les champs de falsa, cette petite baie couleur d'améthyste qui donne un beau jus vermillon. Engourdis par le soleil de juin qui chauffe les peaux et les esprits, les femmes commencent à avoir soif. Asia se propose d'aller chercher de l'eau. Après tout, quel que soit le dieu auquel nous adressons nos prières, c'est toujours la même soif qui assèche nos gorges. Près du puits, elle trouve une vieille timbale de fer qu'elle plonge dans l'onde fraîche. Elle boit son contenu, sans penser qu'elle vient par ce simple geste de se condamner. Un peu à l'écart, une voisine d'Asia, qui nourrit à son encontre une rancœur venimeuse pour une minable histoire de chèvres, y voit, avec cette insondable petitesse des âmes vindicatives, l'opportunité de faire rendre gorge à cette insolente. Elle fond alors sur Asia pour l'admonester : une chrétienne ne doit pas boire l'eau des musulmans ! En portant à sa bouche impure le petit godet, elle vient de souiller l'eau du puits par sa mécréance.

Difficile de savoir précisément ce qui s'est passé par la suite mais les propos qu'on prête à Asia sont si caricaturalement incendiaires qu'ils ne peuvent avoir été inventés que pour donner un lustre de vérité au portrait d'impardonnable blasphématrice qu'on fait d'elle.

Asia fut promptement dénoncée à la police et rouée de coups devant ses enfants par le cortège enragé de ses délateurs.

Un an plus tard, elle eut le funeste privilège d'être la première femme pakistanaise condamnée à la pendaison pour blasphème. Les notes d'audience sont criblées d'incohérences et les témoins revendiqués du sacrilège, empreints d'une peur très opportune de commettre à leur tour ce pour quoi ils abhorraient Asia, refusèrent de répéter les mots qu'ils lui attribuaient. Les quelques intellectuels qui s'élevèrent en murmures contre cette pantomime de justice ne purent contrebalancer le bourdonnement de la meute qui réclamait qu'on la décapite, alléchée par les 4 700 dollars qu'offrait un imam du Peshawar pour la tête d'Asia.

La cour d'appel ayant rejeté son recours en 2014, elle dut se pourvoir devant la Cour suprême. Le 8 octobre dernier, après quatre interminables années de captivité dans une cellule que le jour n'atteint pas, Asia fut acquittée.

Malgré la satisfaction qu'une femme ait évité un injuste châtement, nous aurions tort de nous réjouir complètement.

D'abord parce que cet acquittement ne fait que corriger une peine abjecte à laquelle on a condamné une femme au nom d'une loi qui ne l'est pas moins. Un acquittement tardif et que l'on accorde à contrecœur ne lave jamais complètement l'honneur du système judiciaire qui a permis la condamnation de première instance, ni celui du système législatif qui a enfanté la loi rétrograde sur laquelle elle reposait.

Ensuite et surtout parce qu'Asia a été acquittée à la faveur du même logiciel qui l'avait condamnée. Il suffit pour s'en convaincre de lire la décision de la Cour suprême, constellée de références au Livre saint. L'intransigeance du prophète justifie que l'on soit impitoyable sur le blasphème, lit-on au début ! Mais sa magnanimité requiert que l'on applique à Asia la présomption d'innocence, lit-on ensuite ! Paradoxe d'exégèse.

Car Asia Bibi n'est pas acquittée parce que, dans un accès de clairvoyance, les juges auraient pris la mesure de l'absurde cruauté de la loi sur le blasphème ! Au contraire, ils en rappellent le bien-fondé de droit divin. Au Pakistan, le juge est la bouche de Dieu.

Mais le même texte sacré est utilisé tour à tour pour attiser le brasier de la damnation puis pour garantir qu'Asia ne s'y brûle pas. C'est ici que se niche toute la contradiction de l'idée de blasphème, cette divinisation des haines basement humaines qui revêt seulement les atours de la métaphysique.

N'y a-t-il pas d'hubris plus obscène que de croire qu'un Dieu qu'on dit tout-puissant ait besoin des hommes pour accomplir sa vengeance ? Rendre la justice au nom de l'au-delà pour flétrir ici-bas la chair des vivants.

Et, comme l'on perçoit en filigrane sur le visage du vieillard le plus austère certains traits du nourrisson babillant qu'il fut, c'est le tribalisme des premiers âges de l'humanité qui transpire de ce procès.

Mais à vrai dire, lorsque parvient à nos cœurs distraits quelque drame lointain, quelque catastrophe exotique, la condescendance lasse qui éprend nos âmes occidentales entrave notre compassion.

D'ailleurs le cynique pourrait s'interroger : mais en quoi cette histoire nous concerne-t-elle, après tout ? Le siège de cette infamie nous semble trop éloigné pour que ses radiations puissent nous atteindre et, réciproquement, l'envergure de notre fraternité paraît insuffisante pour atteindre le malheur de ces êtres du bout du monde.

Pourtant l'histoire d'Asia nous concerne plus que jamais.

Parce que le nuage des velléités fondamentalistes ne s'arrête pas à la frontière française.

Bien sûr, il n'y a plus de délit de blasphème en France. Ici, nous n'analysons pas la critique du fait religieux en une négation d'une vérité sacrée, acceptée socialement, comme au Pakistan. Ici, nous ne protégeons pas la croyance, nous protégeons seulement le croyant qui serait attaqué pour le fait même qu'il appartient à une religion. Mais il se trouve des esprits irascibles qui ne se satisfont pas de ce niveau de protection et qui rêvent que l'on revienne en arrière.

Or c'est en muselant la liberté d'expression que les totalitarismes sourdent. Car ils savent que c'est la plus puissante mais aussi la plus fragile de toutes les libertés et que ce n'est qu'au prix de son anéantissement qu'ils se conserveront. Alors, pour échapper à la vigilance du peuple qui

risquerait de prévenir leur naissance, les dictatures se font passer pour le porte-étendard d'une liberté d'expression alternative, par exemple religieuse.

Or dans les sociétés modernes éclairées, liberté d'expression et liberté religieuse sont comme deux béliers affrontés dont les ardeurs se neutralisent à condition toutefois que l'un ou l'autre ne soit pas entravé par ceux qui ont intérêt à le voir trébucher. Le stratagème le plus furtif pour parvenir à cette fin ? Extraire la critique de la religion du giron protecteur de la liberté d'expression, en faire un sanctuaire. C'est le transcendant hors de portée des mortels.

D'aucuns l'assurent : ces tentatives n'ont aucune prise sur le granit de notre société laïque. À moins qu'il ne soit en train de s'éroder sans même un bruissement sous les assauts discrets des vagues intégristes.

Que penserait Voltaire, qui avait réhabilité le chevalier de La Barre, torturé puis décapité pour blasphème, s'il nous voyait contempler si nonchalamment l'intolérance d'ailleurs, et combattre avec tant d'indolence celle qui vient ici ?

Il faut maintenant lever le voile sur les paroles qu'a vraiment tenues Asia ce jour maudit de 2009 : *« Qu'a-t-il fait pour moi, votre dieu ? Je ne pense pas qu'il se préoccupe de ce que boit une petite femme comme moi. »* Pour ces quelques mots, Asia s'est attiré une haine mortifère et vit aujourd'hui cachée en priant qu'on ne la trouve jamais.

À l'heure où nous venons sans doute de retrouver le cercueil de Montaigne, souvenons-nous de ces mots portés à son cénotaphe : *« Il n'y a pas une idée qui vaille qu'on tue un homme. »*